

# NATHALIE PERRIN-

## “UNE RENTRÉE CULTURELLE RENFORCÉE”

**Politique culturelle / L'adjointe à la culture de Ville de Lyon aborde sa 4<sup>e</sup> rentrée avec des dossiers aigus sur la table comme celui de l'aide aux structures culturelles prises dans l'inflation ou le mal-être des employés du théâtre de la Croix-Rousse. Musée, lecture publique, arts de la scène, musique, lien entre Ville, Région, État et Métropole... Nathalie Perrin-Gilbert fait le point.**

PROPOS RECUEILLIS PAR NADJA POBEL

**Dans quel état d'esprit abordez-vous cette rentrée ?**

**Nathalie Perrin-Gilbert :** C'est une rentrée culturelle plutôt renforcée qui se présente avec l'événement de la Biennale de la danse. Et puis des lieux nouveaux ouvrent (les théâtres du Ciel, de l'Assemblée), les Scènes découvertes vont commencer leur saison avec des moyens supplémentaires (+ 250 000€ en 2023 pour les 8 scènes labélisées). Il y a aussi la programmation des Célestins désormais portée à 100% par Pierre-Yves Lenoir. C'est une rentrée placée sous le signe d'une forme de renouvellement. Je suis assez impatiente de la partager avec les acteurs culturels et les Lyonnaises et les Lyonnais.

**Concernant les Scènes Découvertes, l'Espace 44, que vous avez sorti du dispositif en 2022, a vu sa subvention Ville passer de 35 000€ à 10 000€ en un an. Où en sont vos liens suite à la conférence de presse houleuse de son directeur, André Sanfratello en mars dernier ?**

Pendant cette première partie de mandat, j'ai vraiment voulu bâtir une politique culturelle ; ça implique de la responsabilité et de réinterroger des priorités et des fonctionnements. Et une clarté. J'ai beaucoup rencontré les acteurs culturels. On a posé à plat le fonctionnement de certains lieux et les objectifs partagés avec la collectivité. On s'est ouvert à d'autres possibles comme les arts de la rue avec le conventionnement du Nid de poule. Durant la période Covid, on a été très en soutien du secteur la première année de ce mandat avec le fonds d'urgence de 4M€ pour éviter des fermetures. Et ensuite, pendant deux ans, un travail intense a permis d'analyser, de reposer des cadres (réécriture de la charte de coopération) et on a notamment redéfini nos exigences pour les Scènes découvertes : accompagner les artistes vers une professionnalisation, la question de leur rémunération, de leurs droits, de la rencontre avec des publics et des produc-

teurs éventuels, des programmeurs... Les Scènes découvertes doivent être au service de la création, des auteurs... De par la programmation actuelle de l'Espace 44 et le dialogue qu'on a essayé d'avoir avec André Sanfratello, aujourd'hui c'est un lieu qui se situe comme Agend'art, Chromatic ou le théâtre de l'Uchronie dans ma grille d'analyse, que l'on aide pour environ 10 000€. C'est un lieu important pour le 1<sup>er</sup> arrondissement et dans l'histoire de la Ville, je le sais bien, je le respecte mais ça n'est plus un fer de lance de la création.

Pendant la conférence de presse de l'Espace 44, j'avais évoqué le fait que mon bureau restait ouvert et que j'étais prête à recevoir les personnes présentes pour ré-expliquer ma politique culturelle mais je n'ai eu aucune demande de rendez-vous.

Par ailleurs, André Sanfratello est en train de céder son bail à une compagnie théâtrale. Je peux confirmer qu'il y aura toujours un théâtre rue Burdeau mais je ne peux pas dire qui le dirigera.

**Pour rester dans le champ des théâtres, les salariés du théâtre de la Croix-Rousse vous ont adressé une lettre disant leur mal-être au travail. Où en est la situation ?**

Je suis inquiète et je constate un décalage entre les valeurs portées dans le projet artistique et de programmation et la manière dont les équipes sont dirigées et accompagnées en interne du théâtre. Ce décalage ne peut pas durer. Côté programmation, je dois dire que le pari de la directrice Courtney Geraghty est réussi : le théâtre de la Croix-Rousse est rempli, le public qui venait sous l'ancienne direction est toujours là et il y a aussi un public renouvelé, plus jeune et plus mixte ; les axes de programmation sont conformes à ce qu'elle nous a présenté au moment de son audition devant la DRAC. On ne peut qu'en féliciter Courtney et ses équipes. C'est donc une réussite collective.

J'ai été sollicitée par les représentants du personnel en décembre 2022, je les ai rencontrés quasiment immédiatement, et dans la foulée, j'ai demandé à recevoir la présidente de l'association du théâtre [NDLR Marie-Pia Bureau, également directrice de l'ONDA, office national de diffusion artistique] qui s'est engagée à agir et j'ai dit très clairement que je ne remettais pas en cause les engagements financiers sur la saison 2022-23 mais que je ne pourrais pas continuer à fermer les yeux en tant que financeur et aussi parce que le théâtre, les bâtiments appartiennent à la Ville, que des agents de la Ville travaillent au théâtre. Un rapport a été réalisé avec un intervenant extérieur qui est venu auditer sur le fonctionnement du théâtre. Ce que je lis dans ce rapport n'est pas acceptable. Pour moi c'est une manière d'affirmer, qu'en effet, il y a des dysfonctionnements internes dans le management. Mais la Ville n'emploie pas la directrice - c'est l'association. La Ville est une tutelle et nous avons une forte responsabilité au regard du montant de la subvention (700 000€). Nous avons convenu avec la présidente, et une partie de son bureau, que la situation ne pouvait pas rester comme ça. La présidente a pris un engagement : une amélioration des processus de la relation avec les fruits d'une amélioration qui serait constatée, au plus tard, d'ici la fin de l'année 2023. Soit une prise de conscience a lieu pour que les relations s'améliorent, soit ce n'est pas le cas et, en tant que financeur, j'en tirerai toutes les conséquences. On vote le budget entre janvier et mars 2024 donc je demande à l'association de régler cette question et, si fin 2023-début 2024, je considère que ce n'est pas satisfaisant, la question du niveau de subvention peut-être se posera.

**Au-delà de ce cas précis, ça pose la question de comment on recrute un directeur ou une directrice ? Ne faudrait-il pas mieux les accompagner dans leur prise de poste ?**



Et si Lyon ouvrait une r

On n'est pas allé chercher Courtney Geraghty. Dans d'autres situations, des binômes ont candidaté, une personne se dit que seule elle n'a pas la totalité des compétences ou que la mission est trop lourde. C'est vrai qu'elle n'avait jamais eu l'expérience de la direction de lieu, on a souhaité faire un pari, celui

d'une jeune femme, de cette programmation et de ses axes qui nous paraissent très enthousiasmants. Mais elle a fait acte de candidature, elle s'est estimée elle-même capable de le faire.

**Concernant l'Opéra, vous lui avez retiré 500 000 € de subvention à votre arrivée en**

**2020. Et au printemps, vous avez critiqué le fait que cette institution annule le festival du Péristyle et les journées portes ouvertes de mai suite à une mauvaise conjoncture (inflation, beaucoup d'annulations de représentations de leur festival en mars avec la mobilisation contre la réforme des retraites...). Quels**

# GILBERT

**« Le secteur culturel va bénéficier d'un fonds exceptionnel inflation à hauteur de 430 000 € »**

Région avec 2,3 M€]. On accompagne aussi l'Opéra dans le dialogue avec les personnels qui sont des personnels Ville. On a fait ce qui était réclamé depuis de nombreuses années et qui n'avait pas été fait sous le mandat précédent : réactualiser les grilles des catégories des agents, techniciens surtout. C'était des choses gelées depuis des années. Ça paraît être une opération blanche pour l'Opéra mais pour la Ville il y a une incidence sur la masse salariale. Donc je continue à dire que la Ville soutient grandement son opéra. La baisse de 500 000 € a été prise sur une subvention de 7,5 M€ destinée à la programmation et l'action culturelle, les créations etc. J'estime que nous avons un opéra national, que l'État doit être présent – et il l'a été notamment pendant la crise et là il va notamment augmenter un peu sa subvention. La Ville de Lyon doit porter le secteur culturel mais ne peut porter à elle seule la charge de centralité. J'interroge aussi la Région car l'Opéra rayonne bien au-delà du territoire lyonnais. Mais je rappelle à l'Opéra que, quand on a un financeur tel que la Ville de Lyon, on doit être dans le dialogue et on doit tenir compte du cadre politique posé par la municipalité. Je ne me mêle évidemment pas de la programmation artistique mais, en revanche, la nécessité de travailler envers l'ensemble des publics, la politique d'éducation artistique et culturelle dans nos écoles, les événements pour aller vers les publics (festival du Péristyle et journées portes ouvertes), ce sont des orientations politiques que j'ai données. On a une convention qui lie l'Opéra à la Ville et c'est extrêmement important que ce cadre soit respecté. Je donnerais 20 000 €, je n'aurai pas la même exigence. On doit être dans un dialogue respectueux et j'ai estimé que l'association opéra n'avait pas respecté le cadre de la convention. Je souhaite que l'on discute de tout ça autour d'une table avec l'État, la Métropole, la Région et qu'on puisse partager des objectifs de politique culturelle avec l'Opéra. Je n'ai pas envie qu'il y ait des pro Ville de Lyon, des pro Métropole, des pro Région. On n'a pas le droit de demander ça à des acteurs culturels. On a une responsabilité à ne pas les mettre

dans cette situation. Il y a un principe, y compris constitutionnel, d'autonomie des choix de chacun des collectivités. Mais ce qui ne m'a pas convenu avec la Région [NDLR avec les coupes brutales de subventions votées au printemps] est la méthode. Il n'y a pas eu de dialogue ni avec les acteurs culturels ni avec les autres partenaires. Cette méthode n'est pas convenable.

**Est-ce que les structures qui ont subi une baisse des subventions de la Région se sont manifestées auprès de la Ville ?**

L'association des Biennales est très inquiète mais, pour le coup, c'est plus un problème métropolitain car les Biennales reposent surtout un budget métropolitain ; la Ville participe par ses maisons mères et via la DSP avec le casino de la Cité internationale qui subventionne à hauteur de 250 000 € la Biennale de la danse – tous les casinos doivent reverser à leur Ville une somme pour de l'action culturelle. Dans le cadre du Défilé, la Ville de Lyon soutient deux projets, chacun à hauteur de 50 000 € donc la Ville de Lyon soutient la Biennale à hauteur de 350 000 €. Bien sûr que cette baisse de la Région m'inquiète comme pour Woodstower.

Les compagnies subissent aussi une double peine : baisse de leur subvention et celle aux lieux qui impacte le disponible artistique, c'est donc moins de moyens de production. Les baisses de subvention de la Région sont phénoménales (- 2M€ l'année dernière), les lieux se rétractent. Les coproductions baissent car les lieux sont fragilisés.

**Les 500 000€ enlevés à l'Opéra sont restés dans le secteur culturel dites-vous mais vous avez aussi baissé les subventions de plusieurs structures relativement fragiles Grame, Médiatone, les PCL, Piano à Lyon). C'est contradictoire avec vos premiers propos...**

Les PCL sont dans des locaux de la Ville et la baisse de subventions qu'ils ont subie est égale à la baisse de loyer que j'ai demandée ; la marge .../...



© Nuno Ozevri

nouvelle antenne du Louvre ?

sont vos liens avec cet établissement en cette rentrée ?

L'Opéra reste la première structure associative subventionnée par la Ville à hauteur de 18M€ qui reste de loin le premier financeur [NDLR : ensuite viennent, parmi les financeurs publics, l'Etat avec 6M€, la Métropole avec 2,9M€ et la



**SA TÊTE QUAND →**

**16-28 ANS**

**11**

**SERVICES EXCLUSIFS\***

SIMULATEUR D'AIDES FINANCIÈRES  
SOUTIEN SCOLAIRE  
ENTRAÎNEMENT AU CODE

**JE LUI ANNONCE QU'ELLE VA POUVOIR S'ENTRAÎNER AU CODE DE LA ROUTE EN LIGNE.**

**BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES**



Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

\*Offre réservée aux clients BPAURA, âgés de 16 à 28 ans, détenteurs d'une convention Pack Famille ou Forfait Cristal en formule Confort ou Premium.

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit Siren 605 520 071 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance - N° ORIAS : 07 006 015 – Siège social : 4, boulevard Eugène Deruelle – 69003 LYON - N° TVA intracommunautaire : FR 00605520071 – Septembre 2023

**GRUVE D'AUTOMNE**  
FESTIVAL  
À TRÉVOUX 22-24 SEPTEMBRE  
PAR PARTI - BARRAS DE TREVOUX - SEPTEMBRE 2023

**22** 18H - 21H  
GRAND SCÈNE  
YAROL POUPAUD  
KO KO MO  
BLACK LILYS

**23** 17H - 21H  
GRAND SCÈNE  
VAUVOU GAME  
PAT KALLA & LE SUPER MOJO  
MALTED MILK  
CHARLIE AND THE SOAP OPERA

**23-24** 18H - 19H  
PETITE SCÈNE (GRATUIT)  
GROUPE REGIONAUX  
MARCHÉ  
MARCHÉ NOIR  
L'OPÉRA DE LYON

PETITE SCÈNE REGIONALE ET MARCHÉ GRATUIT  
BILLET SCÈNE CHAPITEAU 50€. JOUR ET PASS 2 JOURS 55€  
BILLETTEUR SUR PLACE ET SUR [WWW.GRUVEDAUTOMNEFESTIVAL.COM](http://WWW.GRUVEDAUTOMNEFESTIVAL.COM)

.../... artistique est la même. De plus, ils ont une salle dans laquelle ils accueillent des groupes, ils sont donc touchés par l'inflation des fluides. D'où une aide de 5 000€ spécifique. Concernant Médiatone, je les ai rencontré également, je leur expliqué les raisons : on a été très aux côtés des musiques actuelles pendant la crise avec le fonds d'urgence. Leur subvention avait été augmentée les années précédentes, c'est donc un retour au niveau de subvention antérieur maintenant que le pic de la crise est passé. Ça ne veut pas dire que je ne serai pas vigilante à l'avenir. S'il y a des besoins je serai là. Le fonds dédié à la création indépendante était 1,6M€ à mon arrivée. Je l'ai augmenté dès 2020. En 2022 et 2023, il est d'un peu plus de 2M€. J'aimerais augmenter encore davantage ce fonds, je vais le porter auprès du maire mais les institutions ont été très fragilisées par la crise Covid, l'inflation et la hausse du point d'indice pour celles qui ont des fonctionnaires et je ne peux pas transférer des institutions au secteur indépendant vu le contexte national et international aussi. Je veille à ça.

**structures culturelles à supporter le poids de l'inflation ?**

Le 28 septembre nous allons voter un soutien au secteur culturel. La Ville s'est dotée d'un "fonds exceptionnel inflation" en juin dernier et le secteur culturel va en bénéficier à hauteur de 430 000 €. Je vais proposer en commission culturelle et en conseil municipal que 170 000 € soient attribués à l'École nationale des Beaux-Arts (pour pallier l'inflation et la revalorisation du point d'indice sans compensation de l'État), 100 000 € pour le Conservatoire à rayonnement régional (CRR), 50 000 € pour les Subsistances, 50 000 € pour le TNG, 20 000 € pour le Théâtre de la Croix-Rousse, 20 000€ pour le Théâtre du Point du Jour, 15 000 € pour À Thou bout d'chant, 5000 € pour les Percussions et Claviers de Lyon.

**Le directeur de la Comédie Odéon aimerait avoir une aide au nom de l'action culturelle qu'il mène dans son théâtre puisque 5 000 scolaires sont venus au théâtre la saison dernière. Est-il envisageable ?**

Il faut rappeler que le théâtre de la Comédie Odéon est un théâtre privé, qu'il bénéficie aussi d'un système de financement des théâtres privés. Au regard de sa politique menée vis-à-vis des publics, je m'engage à soutenir cette activité auprès des scolaires et le soutien à l'emploi artistique local. En fonction de nos grilles de subventionnement et selon le dossier qu'il déposera, il pourra se situer sur un niveau entre 20 000 et 30 000 € en 2024.

**L'expo de Shepard Fairey s'est terminée en juillet au musée Guimet. Que va-t-il se passer dans ce lieu patrimonial désormais ? Rien n'est annoncé...**

Il n'y aura pas d'exposition dans les semaines et les mois à venir dans le musée. Pour autant, en tant qu'adjointe à la culture, j'ai bien sûr des projets et des idées notamment sur le deuxième semestre 2024/début 2025. Nous sommes en discussion entre les différentes directions de la Ville et avec les services de sécurité (type pompiers) sur la capacité du bâtiment d'accueillir ses projets.

**La lecture publique est le premier poste de dépense de votre délégation. Les bibliothèques seront-elles ouvertes le soir, le dimanche ?**

Nous consacrons 23 M€ à la lecture publique par an. La bibliothèque est un lieu très important. En cette rentrée, dans les écoles, il y a, dans les carnets de liaison des élèves, des informations sur la bibliothèque, sur la

gratuité pour les mineurs et un lien pour pouvoir s'inscrire. C'était une volonté de ma part. Quant à l'extension des horaires d'ouverture, je suis en dialogue avec les personnels sur ces questions-là. Je souhaite qu'il soit apaisé car ils ont souffert pendant la période du Covid. Je vais rencontrer les organisations syndicales fin septembre pour travailler, sur le site principal de la Part-Dieu, à une ouverture le lundi après-midi et à décaler la fermeture du samedi à 19h (plutôt que 18h actuellement), soit le même horaire que les jours de semaine. Par ailleurs, je vais proposer d'homogénéiser les horaires des bibliothèques d'arrondissement pour plus de lisibilité.

**Durant la période caniculaire, fin août, les musées de la Ville et de la Métropole ont été gratuits. Ça a très bien marché. Est-il envisagé que ce soit gratuit toute l'année ?**

Je défends la gratuité. On n'a pas pu la mettre en place encore pour des raisons de contexte budgétaire et d'inflation. Mais c'est un objectif à poursuivre. J'y suis favorablement politiquement, philosophiquement. Il faut trouver le moment pour l'installer.

**L'Auditorium a organisé le 21 juin un concert gratuit au parc de la Tête d'Or qui a eu un très grand succès. Est-ce que ce type d'initiative revient aux lieux ou est-ce un infléchissement de la Ville ?**

C'est un objectif affiché dans le cadre de la Charte de coopération culturelle. Les institutions sont signataires de cette charte. Ce n'est pas un document annexe. J'ai tenu à ce que les directions soient présentes à certains moments-clés car la charte de coopération culturelle n'est pas que l'affaire du service médiation, c'est d'abord celle de la direction de l'établissement. C'est une politique publique et un document-cadre. C'est-à-dire que l'ouverture au public, la considération faite aux personnes qu'elles que soient leurs origines géographiques ou sociales doit être la même car la dignité est la même pour la personne. C'est une contractualisation par la charte et ce n'était pas le cas avant. La charte a eu le mérite d'exister sous Patrice Béghain [NDLR, adjoint à la culture du premier mandat de Gérard Collomb, de 2001 à 2008], il l'a insufflée et ça a été très innovant à l'époque. Chapeau ! Avec le temps elle s'était essouffée et c'était devenu un catalogue d'actions. On en avait oublié le souffle politique et ses objectifs. Ça ne venait pas réinterroger le projet d'ensemble de la structure.

**+ Entretien en version longue sur petit-bulletin.fr**

**Piano à Lyon**

Réservations  
04.78.47.87.56  
[www.pianoalyon.com](http://www.pianoalyon.com)



Jouent Mozart

**Renaud Capuçon** violon  
**Kit Armstrong** piano

Dimanche 24 septembre 2023  
à 16h — Opéra de Lyon



SAISON 2023 ————— 2024

Pour le GRAME, la subvention est passée de 170 000€ à 105 000€. Je les ai reçu en direct avant le passage en Conseil municipal. Je leur ai expliqué. Je comprends qu'une baisse ne fait pas plaisir mais ils avaient assez peu d'actions sur le territoire lyonnais et en direction du public lyonnais. D'autre part, ils font beaucoup d'interventions dans les collèges (et c'est très bien) mais les collèges sont une compétence Métropole et ils ne reçoivent pas d'argent de la Métropole. S'ils font un dossier en ce sens, je les soutiendrai en tant qu'élue métropolitaine. Je ne les ai pas abandonnés. J'avais prévenu aussi la DRAC avant cette baisse. À l'inverse de la Région, je préviens moi-même les structures en amont, je les rencontre parfois, je préviens les partenaires. Et c'était en janvier 2023. J'ai voulu voter le plus tôt possible pour ne pas les pénaliser.

**Pour contrer l'inflation évoquée plus haut, vous avez fait voter un "re-soclage" au printemps ? En quoi ça consiste ?**

Les Célestins et l'Auditorium [NDLR les deux lieux culturels en régie directe de la Ville] ont chacun reçu 350 000 € en 2023 ; je ne peux pas dévoiler ce que sera 2024 – les arbitrages budgétaires ne sont pas faits.. Ce re-soclage compense l'inflation et la hausse du point d'indice des fonctionnaires non-aidé par l'État.

**Comment aider, au-delà des régies directes, toutes les**